



Plan d'action en développement social

## Trois-Rivières devient Municipalité amie des enfants

**Le 26 mai 2026** – La Ville de Trois-Rivières rejoint officiellement le réseau des Municipalités amies des enfants, une reconnaissance internationale décernée par l'organisme Espace MUNI en collaboration avec UNICEF Canada. Trois-Rivières se joint ainsi aux 87 municipalités, 3 arrondissements et 2 MRC à travers le Québec, tous déjà engagés à mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations.

« Il est clair que, pour moi, une communauté qui s'épanouit est une communauté qui prend soin les uns des autres. Jeunes et moins jeunes peuvent toutes et tous contribuer à la richesse de notre collectivité, et nous avons une responsabilité en tant que Ville de favoriser ces contributions. Nous accueillons cette reconnaissance avec fierté. », mentionne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

### Des actions concrètes pour la jeunesse

Dans les dernières années, la Ville a déployé plusieurs démarches pour favoriser l'épanouissement des enfants à Trois-Rivières. En plus du comité Jeunesse, qui en est à sa quatrième cohorte, plusieurs initiatives ont été concrétisées, notamment :

- Un programme de médiation culturelle avec les enfants;
- L'initiative « Une naissance, un livre »;
- Le développement de la démarche Biblio-Jeux.

En parallèle, une importante démarche d'analyse et de consultation a récemment été menée. Un portrait de la clientèle jeunesse 0 à 17 ans sur le territoire a d'abord été réalisé. À l'automne 2025, une démarche de consultation comprenant une boîte à idées, des kiosques de consultation ainsi que des ateliers a également été déployée. Les observations et idées reçues serviront à l'élaboration du prochain Plan d'action en développement social 2027-2029 de la Ville.

**Ville de Trois-Rivières**  
Direction des communications  
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002  
Ligne média : 819 384-2980  
communication@v3r.net



## Des engagements phares pour les enfants

L'adhésion au réseau s'accompagne d'engagements concrets entrepris pour le mieux-être des enfants. En accédant à cette reconnaissance, la Ville de Trois-Rivières s'est engagée à :

- **Agir en prévention pour la sécurité des enfants**  
Renforcer la sécurité routière en zone scolaire en sensibilisant les automobilistes tout en impliquant les jeunes.
- **Développer un réflexe à l'égard des enfants dans les consultations de la Ville**  
Lorsque les enfants sont directement concernés dans les projets, services et aménagements, la Ville s'engage à mettre en place des moyens de consultations adaptés pour recueillir leur opinion (ex. : ateliers d'idéation par le dessin, activités de cocréation dans les classes, sondages jeunesse, etc.).
- **Bonifier les activités destinées aux familles**  
La Ville s'engage à inclure une offre de programmation pour les jeunes enfants, notamment par le Service des loisirs et de la vie communautaire et les Bibliothèques. Ces dernières travaillent également à se positionner comme un milieu de vie pour la communauté, grâce à l'implantation de nouveaux projets liés à l'apprentissage et au développement du plein potentiel.

La mise en œuvre de ces actions s'appuie sur un réseau de partenariats avec divers organismes locaux.

« La Ville de Trois-Rivières a choisi de prendre en compte la voix, les besoins et les droits des enfants pour améliorer leur bien-être et leur épanouissement. Mais c'est aussi avant tout une philosophie qui symbolise la volonté des municipalités d'offrir des milieux de vie à hauteur d'enfant et des services qui répondent à leurs besoins », déclare Doreen Assaad, présidente d'Espace MUNI.